

214C0385
FR0000036816-OP003-A01

11 mars 2014

Décision de conformité du projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société.

TOUR EIFFEL

(Euronext Paris)

Complément à D&I 214C0339 du 4 mars 2014

Le 11 mars 2014, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société TOUR EIFFEL en réponse à l'offre publique initiée par SMA BTP, qui a fait l'objet d'une décision de conformité (cf. D&I 214C0339 du 4 mars 2014), a été déposé, en application de l'article 231-26 du règlement général.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les titres TOUR EIFFEL sont applicables.